



Region of Waterloo

Protocole du SISA 4 à l'intention des fournisseurs :

Aide-mémoire au sujet du consentement

Renseignements essentiels :

- Lorsqu'un client se présente pour obtenir un service ou pour un séjour, vérifiez dans le SISA 4 s'il a déjà un **dossier actif** (avec consentement explicite).
 - Le cas échéant, cela signifie qu'il a déjà consenti à la transmission de ses renseignements dans le système de stabilité du logement (SSL) et que vous n'avez pas besoin de lui demander de nouveau son consentement.
 - Si le client n'a pas de dossier actif, vous **devez** lui demander de signer le formulaire de consentement commun du SSL avant de pouvoir enregistrer ses renseignements dans le SISA 4. Vous devez téléverser le formulaire de consentement signé.
- Si la personne refuse de donner son consentement, suivez les directives énoncées dans le protocole de protection de la vie privée et de consentement du SISA 4 pour créer un dossier « Refusé – Anonyme ».
- Lorsqu'ils refusent de donner leur consentement, les clients peuvent accéder à des services essentiels (d'urgence), mais doivent signer le formulaire de consentement pour être admissibles à d'autres services tels que ceux du programme PATHS ou pour séjourner dans un motel en période de débordement.
- Au moment de consigner les évaluations SPDAT dans le SISA 4, vous devez aussi enregistrer le consentement du client dans le module SPDAT.

Options de consentement

Options de consentement	Définition
Explicite	<p>On utilise l'option « Explicite » lorsque le client a signé le formulaire de consentement du SSL. On peut aussi utiliser cette option lorsqu'une personne a donné son consentement verbalement au téléphone (et prévoit signer le formulaire ultérieurement ou a été entièrement déviée du système de refuges).</p> <p>Cela signifie que le client a consenti à ce que vous recueilliez et transmettiez ses renseignements dans le SISA 4.</p>
Hérité	<p>On recourt à l'option de consentement « Hérité » pour les personnes à charge désignées dans un formulaire de consentement du SSL.</p> <p>Cela signifie que le chef de famille a consenti à ce que vous recueilliez et transmettiez dans le SISA 4 les renseignements concernant ses personnes à charge.</p>
Refusé – Anonyme	<p>On utilise l'option « Refusé – Anonyme » lorsque le client a refusé de signer le formulaire de consentement du SSL pour l'une des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Il préfère ne transmettre dans le SISA aucun des renseignements le concernant (cela signifie que vous devez créer un dossier entièrement anonyme dans le SISA)OU• Il est disposé à communiquer les renseignements le concernant à votre fournisseur de services, mais pas à d'autres (cela signifie que vous devez créer un dossier

normal dans le SISA).

Lorsque vous sélectionnez l'option « Refusé – Anonyme », les renseignements concernant le client seront visibles SEULEMENT par les utilisateurs de votre fournisseur de services. Son nom ne figurera pas dans la liste commune des clients.
Pour obtenir des précisions, consultez la questions fréquentes au sujet de la protection de la vie privée et du consentement.

Coordonnées :

Housing@regionofwaterloo.ca